

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 1^{er} avril 2025

N° 008-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 12

Procurations : 3

Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

20 mars 2025,

Affichée et mise en ligne

le 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

MM. KOCIUBA, CAPITAINE, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE

Absents excusés :

Mme FONTAINE B. qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme EMON

Mr LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr DENIS

Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr MAQUIN

Secrétaire de séance : Mme EMON

Le procès-verbal du 05 mars 2025 est approuvé.

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2024 – Budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et sur avis favorable de la commission des finances réunie le 24 février 2025,

- **DÉCIDE**, à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2025 le résultat comme suit :

Compte 1068 : 196 565.78 €

Compte R002 : 641 784.02 €

Compte D001 : 262 798.78 €

La secrétaire de séance, Michelle EMON



Le Maire, Michel KOCIUBA

